

A partir des promotions épiscopales de chants liturgiques, voici ce que le SNPLS suggère pour la Pentecôte.

Plusieurs sortes de chants différents existent et trouvent une place selon le genre d'assemblée, et selon l'emplacement au cours de la liturgie. La lettre de cotation liturgique indicative du temps de Pentecôte qui correspond est «K » (ce peut aussi être « K » et une autre lettre d'indication rituelle : KP/ KL/KY/KT....) Certains sont aussi dans le recueil CNA (chant noté de l'assemblée).

En chant d'entrée ou d'envoi avec refrain/couplet : « Souffle imprévisible » (K.28-44/ CNA 688) et « Pour avancer ensemble » (K 20-38/ CNA 524) sont les plus dynamiques ; conviennent aussi « appelés pour bâtir » (KT 51-32) et « fais nous vivre » (K 50-08).

En forme choral (pas de refrain, mais une succession de couplets sur une mélodie facilement mémorisable) : « Esprit de Dieu remplis nos cœurs » (K 100/ CNA 507), « Viens esprit de Dieu » (K 235), « flamme jaillie » (KP 18-06-7) et « Église de ce temps » (KP 35-64-4).

Chant plus intérieur et méditatif (qui convient en post-communion, offertoire, post homélie, ou en entrée/sortie dans des communautés religieuses à dimension plus contemplatives) : « Amour qui planait » (K 72-1), « peuple de justice » (K 45-37-4) et « Peuple choisi » (K 64-3-fl).

En forme litannique (énumération soliste et courtes réponses d'assemblées) : « Esprit des origines » (KY 18-17-1)

N'oublions pas la Séquence (placée après la 2e lecture, et avant l'Alleluia) : « Veni sancte spiritus » (CNA 506 ou graduel romain) dont des versions françaises existent mais n'ont pas été promues par les sélections épiscopales...

Et pensons à l'hymne célèbre : « Veni creator » (CNA 505 ou graduel romain) qui trouvait sa place aux vêpres dans le rite latin, et qui peut aujourd'hui trouver une place en post communion ou en sortie (possible en latin ou dans sa traduction AELF : « viens Esprit créateur nous visiter »).